

École élémentaire Jean Lartigue, Saint Hilaire de Villefranche
Compte-rendu du conseil d'école n°3
Mardi 28 juin 2022

La séance débute à 18h00.

Président du conseil des écoles : M Leloup

Secrétaires de séance : Mme Brochard

Présents

Enseignants :

- M Leloup, directeur de l'école
- Mmes Brochard, Charpiat-Tricard et Verdier, adjointes
- Mme Chusseau, enseignante ITEP
- Mme Depalles-Machet, coordinatrice pédagogique ITEP
- Mme Calbris, enseignante spécialisée RASED E

Représentants de la commune :

- M Bascle, maire
- M Nicoleau, adjoint chargé des affaires scolaires

Représentants des parents d'élèves :

- Mmes Chagnon, Laprée, Devaine, titulaires
- Mme Masson, suppléante

Invités :

- Néant

Absents excusés :

- Mme Dupinay, Inspectrice de l'éducation nationale
- Mme Bordet, adjointe
- Mme Bouvet, psychologue scolaire PsyEN
- Mme Boutin, enseignante spécialisée RASED G
- MM Auger et Parnaudeau, enseignants remplaçants
- M Mazouin, DDEN
- Mmes Hubentz, Gourdin représentantes des parents d'élèves titulaires

1 Rentrée 2022

Actuellement, la répartition est la suivante :

	Septembre 2021	Mars 2022	Juin 2022	Septembre 2022
CP Mme Bordet	23	24	23	24
CE1 Mme Brochard	25	27	26	24
CE2 Mme Charpiat-Tricard	23	23	24	25
CM1 Mme Verdier	18	17	17	25
CM2 M Leloup	24	26	26	17
ITEP Mme Chusseau	6	6	6	4
Total	119	123	122	119

Mme l'inspectrice a rappelé la limite de 24 élèves par classe, même en multi-niveaux, pour les niveaux GS, CP et CE1.

2 Bilan RASED

Intervention de Mme Calbris.

L'équipe RASED reste identique l'année prochaine. Mme Calbris sera rattachée administrativement à l'école Joseph Lair de Saint Jean d'Angély pour raison budgétaire.

40 élèves signalés cette année pour problématiques diverses : difficultés d'apprentissage, de comportement, questionnement pour l'orientation...

34 élèves avaient été signalés l'année précédente.

Les réponses apportées : évaluations des compétences des élèves (PsyEN), évaluations pédagogiques (RASED E), accompagnements relationnels, pédagogiques et psychologiques individuels ou en petits groupes, équipes éducatives, équipes de suivi de scolarité pour les élèves relevant de la MDPH.

- RASED G : 5 CP
- RASED E : 4 CE1 lecture, 1 CM1 maths, évaluations nationales CP et CE1, évaluations pré-orientation CM1 et CM2, liaison GS/CP
- PsyEN : 47 interventions écoles de SHV, 7 bilans, 2 suivis psy, 3 observations de classe, 11 équipes éducatives et ESS, 14 rendez-vous parents, 10 réunion sur l'école

3 Bilan ITEP

Intervention de Mme Chusseau.

Cette année : 6 élèves scolarisés, 2 en inclusions : 1 en CM1 pour les maths et 1 en CM2 pour la géographie

Beaucoup de participations avec les autres classes : EPS, piscine, planétarium, lecture...

Année prochaine : 3 élèves restent, 3 partent, 1 arrivée certaine. Les inscriptions à l'ITEP ne sont pas terminées.

Le fonctionnement au sein de l'école sera le même.

Mme Chusseau indique qu'elle prépare le diplôme du CAPPEI et aura donc un remplaçant lors de ses moments de formation.

Le changement de salle de classe a été demandé à la mairie afin que la salle ITEP se situe entre 2 classes (CE2 et CM2) pour favoriser encore plus l'intégration. M le Maire a répondu favorablement. Mme Chusseau le remercie.

Intervention de Mme Depalles-Machet.

Mme Depalles-Machet remercie l'école et la municipalité pour cette inclusion au sein de l'école.

--> M Nicoleau annonce que la peinture de la future salle ITEP se fera dans l'été.

--> Mme Chusseau remercie la municipalité.

4 Sécurité à l'école

Exercices incendie et PPMS

Le nombre d'exercices à faire dans l'année est de 5 : 2 exercices évacuation "incendie", 2 exercices PPMS RM (Risques Majeurs) et 1 exercice PPMS AI (Attentat / Intrusion).

o Exercice Incendie

Un exercice incendie a été réalisé le mardi 21 juin 2022 à 10h15. L'objectif était de tester les nouveaux boîtiers installés. Les enseignantes étaient prévenues du jour de l'exercice, mais pas de l'heure.

Points positifs :

- temps d'évacuation de 1 minute 56 (contre 3 minutes et 1 seconde) après comptage des élèves, sortie de toutes les personnes du bâtiment en 50 secondes (contre 2 minutes)
- signal entendu dans toutes les classes
- chacun a assumé son rôle (adultes, élèves)
- déplacements désorganisés, mais classes bien regroupées et séparées

Points à améliorer :

- matérialiser les points de regroupements des classes
- s'entraîner à utiliser les boîtiers de désenfumage et attribuer des rôles pour leur déclenchement

o Exercice PPMS Risques Majeur

C'est le dernier exercice qui restera à faire.

5 Projets éducatifs et sorties scolaires

Aucune participation financière n'a été demandée aux parents ni à l'APE.

École

- Conseil des élèves
- Opération cartouches
- Projet LPO : école inscrite dans l'action « école refuge LPO », actions dans les classes, actions avec la municipalité
- Action « J'apprends à nager » pour des élèves de CE2, CM1, CM2 et ITEP, 12 places
- Natation scolaire
- Opération classes ouvertes lors de la kermesse organisée par l'APE

--> Mme Chagnon explique la réussite de la kermesse organisée par 3 parents de l'APE et espère que le flambeau sera repris.

--> M Nicoleau demande à ce qu'il y ait plus de communication entre l'APE et la municipalité.

- Course d'orientation, médailles = 18 €

Classe CP

- Projet LPO : mangeoires et nichoirs, observation des oiseaux
- Ludothèque, bus CDC Vals de Saintonge = 30 €
- Micro-Folie : musée numérique, Matisse, bus = 145 €
- Sortie Réserve de Moëze : le littoral et les oiseaux, bus Conseil Départemental 17 = 404 €, animation = 380 €

Classe CE1

- Projet avec Nature environnement 17 : la forêt = 750 €
- Ludothèque, bus CDC Vals de Saintonge = 30 €
- Micro-Folie : musée numérique, le pointillisme, bus CDC Vals de Saintonge = 30 €
- Les Incorruptibles : vote et concours d'illustrations
- Préparation de la course d'orientation avec la classe ITEP, médailles = 18 €

Classe CE2

- Micro-Folie : musée numérique, pointillisme, bus CDC Vals de Saintonge
- Spectacle MATER, La Benâte, avec les CM1 et CM2, entrées = 330 € + bus = 270 €
- Stage voile, 9 au 13 mai, Saint Jean d'Angély, avec test de « natation » le 07/04, 4 jours = 416 €
- Permis piéton avec la gendarmerie

Classe CM1

- Projet avec Nature environnement 17 : travail sur les mystères du sol = 300 €
- Spectacle MATER, La Benâte, avec les CM1 et CM2, entrées = 330 € + bus = 270 €
- CROSS cycle 3 avec le collège, 15/04/22
- Projet Vélo avec la classe ITEP = 175 €
- Les Incorruptibles : vote et concours d'illustrations
- Intervention sur la thématique des zones humides par le SYMBA
- Planétarium avec la classe ITEP, bus CDC Vals de Saintonge = 30 €
- Remise des dons aux Restos du cœur en présence de M le Maire et de ses adjoints
- Projet canoë kayak avec classe ITEP = 1200 € – 800 € (subvention Conseil Départemental 17) = 400 €

Classe CM2

- Club « Journal des CM2 »
- Spectacle MATER, La Benâte, avec les CM1 et CM2, entrées = 330 € + bus = 270 €
- Intervention sur la thématique des zones humides par le SYMBA
- CROSS cycle 3 avec le collège, 15/04/22
- Accrobranche, entrées = 208 € + bus = 150 €
- Visite du collège
- Remise des dons aux Restos du cœur en présence de M le Maire et de ses adjoints

ITEP

- Projet Vélo avec la classe CM1 = 175 €
- Préparation de la course d'orientation avec la classe de CE1
- Planétarium avec la classe de CM1
- Projet canoë kayak avec classe ITEP = 1200 € – 800 € (subvention Conseil Départemental 17) = 400 €

--> Mme Depalles-Machet demande si une participation financière de l'ITEP peut être prise en compte ? M Leloup répond que oui. Reste à étudier les modalités.

--> Mme Masson propose que l'APE participe aux frais des activités.

--> Mme Chagnon explique que l'APE peut participer sous forme d'une somme par élève ou de dons par projet, en fonction de ses capacités.

6 Bilan de la coopérative scolaire

Entre le 01/09/2021 et le 26/06/2022 :

- Entrées (participations des parents, ventes...) : 3010,12 €
- Entrée subvention mairie : 2331,72 € (qui sera de 2442,72 € pour l'année scolaire prochaine)

Total entrées : 5341,84 €

• Sorties (activités, abonnements...) : 6068,85 € + 1939 € (en attente débit) = 8007,85 €
Solde : 10889,46 € – 1939 € (en attente débit) = 8950,46 €

En attente de débit : Voile 416 €, Décathlon 118 €, animation Nature environnement 17 300 €, Moëze 380 €, bus accrobranche 150 €, canoë kayak 400 €, vélo 175 € soit 1939 €

--> M le Maire indique le montant du budget de fonctionnement pour l'année civile 2022, soit 5943,84 €, et une participation aux frais du RASED à hauteur de 125 €.

--> Mme Calbris remercie la municipalité.

7 Bilan des travaux et des aménagements

De nombreux travaux, petits et grands, sont régulièrement faits. L'équipe enseignante remercie vivement la municipalité pour son engagement et sa réactivité. Une liste de petits travaux d'entretien sera donnée à la municipalité pour les vacances d'été.

Pour la classe de CP, serait-il possible de fixer le vidéoprojecteur au plafond ?

--> M le Maire indique qu'il faut peut-être étudier une autre solution, car le plafond de la salle est très haut. Peut-être le long du mur sur un bras.

--> Il y a aussi la solution d'un vidéoprojecteur à très courte focale qui s'installe au tableau comme celui du TBI.

En investissement, serait-il possible pour la classe de CE1 :

- de remplacer le panneau central du tableau vert par un panneau blanc mat de 2 m x1 m et fixer les panneaux latéraux verts de chaque côté (l'emplacement de l'ancien panneau vert sera décidé ultérieurement)

--> M le Maire explique le fonctionnement de la ligne budgétaire d'investissement. Faire toutes les demandes d'investissement en décembre pour l'année suivante.

- d'acquérir un meuble de bibliothèque : PAPET de Matha, référence 19703 4003708, 258 €

--> M Nicoleau parle des chaises de CP qui ne peuvent pas être posées sur les tables, ce qui ne facilite pas le ménage, mais comme elles sont récentes, elles ne seront pas changées. Les volets roulants manquants de la classe CP seront posés.

8 Questions des représentants des parents d'élèves

Pas de question.

La séance est levée à 19h10.

La secrétaire de séance : Mme Brochard

Le président de séance : M Leloup